

CONDITIONS GÉNÉRALES DEVENTE ENTRE PROFESSIONNELS

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l' EARL JULIANE ET JEAN-GABRIEL TRIDON, Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est situé Rue de Nantes La Haute Galerie 44710 SAINT-LEGER-LES-VIGNES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 882 664 105 (le « Vendeur ») fournit aux Clients professionnels(les « Clients » ou le « Client »), qui lui en font la demande, via le site internet du Vendeur, par contact direct ou via un support papier, les Produits suivants : Boissons alcooliques ou non (ci-après les « Produits »).

Elles s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tous les Produits vendus par le Vendeur auprès des Clients, quelles que soient les clauses pouvant figurer sur les documents du Client, et notamment ses conditions générales d'achat.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur.

Toute commande de Produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes Conditions Générales.

Les renseignements figurant sur les catalogues et prospectus du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment. Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 - COMMANDES

La grille tarifaire du Vendeur est transmise à l'ensemble des Clients, au moins une fois par an, en début d'année civile, à chaque modification ainsi que sur demande.

Les commandes de Produits sont transmises par le Client par e-mail à l'adresse suivante : domaine@leshautenoelles.com ou via le formulaire de contact disponible sur le site internet du Vendeur.

Chaque commande devra préciser :

- L'identification du/des Produits souhaités ;
- Les quantités pour chacun d'eux ;
- Les prix correspondants selon la grille tarifaire en vigueur.

A réception de la commande, et sous réserve de la disponibilité des Produits commandés, le Vendeur transmettra au Client une confirmation de commande, incluant, le cas échéant, les frais de transport applicables et tous autres frais éventuels non compris dans le prix des Produits. La vente est réputée définitive, sauf désaccord exprimé dans les cinq (5) jours suivant réception de la confirmation de la commande.

Les éventuelles modifications de la commande demandées par le Client ne seront prises en compte, dans la limite des possibilités du Vendeur, que si elles sont notifiées par écrit, et avant la date d'expédition de la commande prévue, après accord du Vendeur et signature par le Client d'un bon de commande spécifique et ajustement éventuel du prix.

ARTICLE 3 -TARIFS

Les Produits proposés au Client professionnel sont fournis aux tarifs du Vendeur en vigueur au jour de la passation de la commande, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale spécifiquement adressée au Client. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité.

Les prix sont nets et HT. Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge du Client.

Des conditions tarifaires particulières peuvent être pratiquées en fonction des spécificités demandées par le Client concernant, notamment, les modalités et délais de livraison, ou les délais et conditions de règlement. Une offre commerciale particulière sera alors adressée au Client par le Vendeur.

Une facture est établie par le Vendeur est adressée par courriel ou tout autre moyen au Client lors de chaque commande de Produits.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le prix est payable comptant 30 jours après édition et envoi de la facture par le Vendeur et comme indiqué sur la facture remise au Client.

Sauf convention contraire entre le Client et le Vendeur, pour les commandes passées en dehors du territoire français métropolitain ou destinées à un autre territoire que celui-ci, un acompte correspondant à 30% du prix total d'acquisition des Produits est exigé lors de la passation de la commande. Le solde du prix est payable dans un délai de 30 jours après édition et envoi de la facture ou dès réception de la livraison, si le délai de 30 jours est dépassé au jour de la livraison.

Les Parties pourront convenir entre elles de modalités de règlement différentes.

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés : Virement bancaire (le RIB sera communiqué par le Vendeur) ou chèque bancaire.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues, par le Vendeur.

En cas de retard de paiement des sommes dues par le Client, des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt mensuel appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, appliqué sur le montant TTC du prix des Produits figurant sur la facture, seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

En plus des pénalités de retard, le Client en situation de retard de paiement devra de plein droit au Vendeur une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 euros. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Vendeur peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues au Vendeur par le Client, selon devis, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En cas de non-respect des conditions de paiement contractuelles, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre la fourniture des Produits commandés par le Client, de suspendre l'exécution de ses obligations et d'annuler les éventuelles remises accordées à ce dernier.

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des Produits commandés ou non-conformité à la commande, d'une part, et les sommes par le Client au Vendeur au titre de l'achat desdits Produits, d'autre part.

ARTICLE 5 - LIVRAISON

Pour les commandes de faible volume et livrées exclusivement sur le département de la Loire-Atlantique, la livraison sera prise en charge par le Vendeur.

Pour les commandes plus volumineuses et/ou destinées à un autre territoire que celui du département de la Loire-Atlantique, les frais de livraisons seront indiqués par le Vendeur à moins que le Client ne se charge de mandater lui-même un transporteur de son choix.

Une fois la commande du Client validée par le Vendeur, celle-ci sera expédiée dans un délai maximum de sept (7) jours ouvrés.

La livraison sera effectuée à l'adresse de livraison demandée par le Client, les Produits voyageant au risques et périls du Client.

Les délais de livraison pourront varier en fonction du lieu de livraison des Produits. Le Vendeur s'engage à fournir un délai indicatif au Client.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable au Client ou en cas de force majeure.

La modification du lieu de livraison a lieu aux frais exclusif du Client.

De même, en cas de demandes particulières du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des Produits commandés, dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. À défaut de réserves expressément émises par le Client lors de la livraison, les Produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le Client disposera d'un délai de 24 heures à compter de la livraison et de la réception des produits commandés pour émettre, par écrit, de telles réserves auprès du Vendeur.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le Client.

Le Vendeur remplacera dans les plus brefs délais et à ses frais, les Produits livrés dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - TRANSFERT DE PROPRIETE ET DES RISQUES

Le transfert de propriété des Produits, au profit du Client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

Le transfert au Client des risques de perte et de détérioration sera réalisé dès acceptation du bon de commande par le Vendeur, matérialisant l'accord des parties sur la chose et sur le prix, indépendamment du transfert de propriété, et ce quelle que soit la date du paiement et de la livraison des Produits.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DU VENDEUR

Le Vendeur garantit la non-conformité des Produits vendus et tout vice caché affectant les Produits vendus et les rendant impropres à l'utilisation.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Vendeur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des Produits non conformes ou affectés d'un vice.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 24 heures à compter de leur découverte.

Le Vendeur remplacera les Produits jugés défectueux.

La garantie ne s'applique pas au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou de conservation, ou bien en cas de transformation du Produit, ni en cas de force majeure.

ARTICLE 8- FORCE MAJEURE

Le Vendeur ne pourra pas être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Aucun dommage et intérêts, ni frais ne pourront être demandés au Vendeur.

ARTICLE 9- DONNÉES PERSONNELLES

Le Vendeur recueille auprès du Client les données personnelles le concernant, strictement nécessaires au traitement de sa commande, savoir principalement le nom, le prénom et la fonction de l'interlocuteur au sein de l'entité Client, son e-mail professionnel et son numéro de téléphone professionnel, les coordonnées bancaires en cas de paiement en ligne.

Les informations collectées conditionnent la bonne exécution de la commande. Le défaut de communication de ces données aura pour conséquence l'impossibilité pour Vendeur d'honorer la commande.

Les données personnelles sont collectées sur la base juridique des présentes conditions générales et du devis et sont utilisées pour les finalités suivantes :

- exécution de la commande des Produits effectuée par le Client,
- création d'un fichier pour le traitement strictement interne des clients du Vendeur.

Les données personnelles collectées sont destinées au Vendeur et à ses partenaires dans le cadre de l'exécution des commandes.

Elles ne sont pas vouées à être vendues, partagées ou communiquées à des tiers à des fins commerciales ou de prospection.

Le responsable du traitement des dites données est EARL JULIANE ET JEAN-GABRIEL TRIDON dont le siège social est situé à SAINT-LEGER-LES-VIGNES (44710), Rue de Nantes La Haute Galerie. Interlocuteur données personnelles : Jean-Gabriel TRIDON.

Les données personnelles peuvent être stockées et traitées dans tout pays de l'Union européenne soumis au RGPD n° 2016/679.

Le Client dispose d'un droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Les données personnelles collectées sont conservées pour une durée maximum de 3 ans.

ARTICLE 10 - LITIGES – DROIT APPLICABLE

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LE PRÉSENT CONTRAT ET LES ACCORDS QUI EN DÉCOULENT POURRAIENT DONNER LIEU, CONCERNANT TANT LEUR VALIDITÉ, LEUR INTERPRÉTATION, LEUR EXÉCUTION, LEUR RÉOLUTION, LEURS CONSÉQUENCES ET LEURS SUITES SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES.

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

ARTICLE 11 - ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes Conditions Générales sont expressément agréées et acceptées par le Client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat, qui seront inopposables au Vendeur, même s'il en a eu connaissance.